

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositifOrganisme responsable et
contactSI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE
Jeremy HOMMETTE
05.36.65.00.10
accueil-centre@fips-na.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Savoir lire et écrire. Avoir 18 ans

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

L'objectif de la formation SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH). Devenir Sauveteur Secouriste du Travail - intervenir sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise; - mettre ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés. Énoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique, de transposer les règles exposées dans le cadre de son activité, de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et appareillages électroniques D'adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique, de s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Contenu et modalités d'organisation

1ère partie : Le feu et ses conséquences (6 heures) - Le feu, le comportement au feu 2ème partie : Sécurité Incendie (17 heures) : - Principes de classement des établissements - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie - Desserte des bâtiments - Cloisonnement d'isolation des risques - Évacuation du public et des occupants - Désenfumage - Éclairage de sécurité - Présentation des différents moyens de secours 3ème partie : Les installations techniques (9 heures) : - Installations électriques - Ascenseurs et nacelles - Installations fixes d'extinction automatique - Colonnes sèches et humides - Système de sécurité incendie. 4ème partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (18 heures) : - Présentation des consignes de sécurité et main courante - Poste de sécurité - Rondes de sécurité et surveillance des travaux - Mise en œuvre des moyens d'extinction - Appel et réception des services publics de secours - Sensibilisation des occupants. 5ème partie : Concrétisation des acquis (17 heures) : - Visites applicatives - Mises en situation d'intervention Thème 1 : Présentation de la formation. Maîtrise des documents de références et des aides pédagogiques. Thème 2 : Formation générale à la prévention Connaissance de l'entreprise, son organisation des secours et ses risques. La démarche d'identification des risques professionnels transférable aux domaines d'activités des stagiaires. Rendre le SST capable de « Protéger ». Thème 3 : De « protéger » à « prévenir ». Mise en évidence de la similitude des compétences attendues aussi bien en matière de « protection » qu'en matière de « prévention » des accidents du travail ou des maladies professionnelles. Thème 4 : Examiner la victime et faire alerter. Conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à l'enseignement des différentes actions du SST. Thème 5 : de « faire alerter » à « informer ». Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues de la part des SST, aussi bien en matière d'alerte des secours en cas d'accident du travail qu'en matière de transmission de l'information dans l'entreprise concernant les observations qu'il aurait pu faire en matière d'identification des dangers et/ou

...
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 1 (SSIAP 1) -
diplôme d'agent de service - Sans niveau spécifique
Habilitation électrique BE manoeuvre chargé d'opérations spécifiques, basse tension
- Sans niveau spécifique

 Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00524015	du 07/11/2024 au 12/12/2024	Villeneuve- d'Ornon (33)	SI.FIPS NOUVELLE AQUITAINE			